**Le projet proposé par la ville /** Les élèves seront orientés en fonction de leur lieu de domicile dans les écoles.

**A la rentrée 2015 :**

4 Fermetures d'écoles

- MAT Ban de l'Isle,
- MAT Henri Dunant,
- MAT Lamairesse
- Elémentaire Branly.

Des classes complémentaires seront aménagées dans les écoles

- Maternelles Doulcet,
- Maternelle Vallée Saint-Pierre,
- Prieur de la Marne,
- Victor Hugo,
- Jean Macé,
- Gérard Moulin
- Pierre Semard
- Elémentaire Lavoisier,

**A la rentrée 2016 :**

**2 Fermetures d'écoles**

- Mat La Fontaine
- Elémentaire La Fontaine

Des classes complémentaires seront aménagées dans les écoles

- Maternelle Prieur de la Marne
- Maternelle Verbeau
- Elémentaire Prieur de la Marne
- Elémentaire Lapie

**A moyen terme : 1 fermeture**

- Primaire Mont Saint-Michel au profit de l'école

Répartition vers

- Maternelle Pierre Semard
- Ecole élémentaire Pierre Curie.

# Cartographie des écoles CHALONS EN CHAMPAGNE

Mis à jour le 16 mars 2015

En raison de plusieurs facteurs liés, notamment à la baisse démographique et à l'absence de révision globale de la cartographie scolaire depuis 1986, la Ville a souhaité revoir cette cartographie et redéfinir les périmètres scolaires en lien avec l'Education Nationale et en concertation avec les parents d'élèves.

Étude sur l'évolution des effectifs scolaires et la réactualisation de la carte scolaire Phases 1 & 2

**Les raisons pour actualiser en 2015 la cartographie scolaire :**

- Une sectorisation datant de 1986 non revue globalement depuis cette date, soit 28 ans.

- La taille des écoles de Châlons-en-Champagne, trop petite pour permettre des performances pédagogiques. Il existe beaucoup de petites écoles en maternelle. Sur 18 écoles maternelles, 13 ont moins de 4 classes (1 de 2 classes, 8 écoles de 3 classes, 4 écoles de 4 classes). Pour les écoles élémentaires, 9 écoles sur 13 de moins de 6 classes. Actuellement, deux écoles élémentaires ont plus de 200 élèves et deux écoles maternelles ont plus de 120 élèves.
- La baisse démographique constatée depuis plus de 20 ans et les prospectives pour les dix prochaines années auront des conséquences.

En termes budgétaires : la diminution de la population et notamment des moins de 20 ans pèsera encore davantage sur les moyens budgétaires de la collectivité (diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement et des bases fiscales). Dans le cadre de la réduction des déficits publics, la baisse des dotations de l'Etat (DGF) est de 3,7 millions d'euros entre 2013 et 2017. La décroissance démographique sera probablement accélérée par la perte du 1er RAMA et de la 1ère BM et du statut de capitale régionale.

En termes d'effectifs : les écoles continuent globalement à baisser. En 20 ans, la Ville de Châlons-en-Champagne a perdu 1 000 élèves et l'Education nationale a fermé 57 classes.

- L'utilisation des bâtiments municipaux doit être optimisée : le patrimoine est éclaté sur 22 sites et 30 écoles. Sur 239 salles de classe, seulement les 2/3 sont occupées (soit 81 classes disponibles). Avec 52 000 m² affectés à l'enseignement, les bâtiments scolaires représentent plus de 20 % des bâtiments municipaux.
- Le parc immobilier est vieillissant. Il nécessite des coûts d'entretien de plus en plus élevés. L'obligation de traiter l'accessibilité ou la sécurité des bâtiments représente des coûts exponentiels difficilement supportables pour la collectivité dans le contexte budgétaire actuel, sans pour autant apporter pour plus de performance en terme énergétique ou une meilleure fonctionnalité des bâtiments.

- En élémentaire, si une hausse des effectifs est attendue dans le secteur centre (+ 7 %) et une stabilité des effectifs dans le secteur Nord (-1 %), une baisse très nette est enregistrée dans les autres secteurs (Ouest - 18 % et Sud – 22 %).
- Cette baisse démographique enregistrée sur la région Champagne-Ardenne se traduit chaque année au niveau académique par une réduction des moyens attribués aux établissements scolaires de la Région.

## Les critères à prendre en compte pour le calendrier de mise en œuvre de la cartographie des écoles

Les critères d'aide à la décision sont multiples et leur hiérarchisation difficile. Un critère ne peut l'emporter sur un autre.

- Aspect spatial : une implantation équilibrée des écoles sur le territoire.
- Aspect démographique : une connaissance des tendances à court ou moyen terme des dynamiques démographiques et de mixité sociale de chaque périmètre.
- Aspect matériel : la capacité réglementaire d'une école à accepter une densification en élèves ou en classes supplémentaires. De nombreux critères interviennent ici : accessibilité de l'école, capacité de la restauration scolaire, sécurité des abords, qualité de la structure architecturale, disponibilité de locaux périscolaires, etc….
- Aspect budgétaire : l'impact budgétaire d'un regroupement scolaire peut être variable d'un scenario à l'autre : certains sont minimes, d'autres peuvent nécessiter des restructurations et des réaménagements plus lourds.
- Aspect pédagogique : le regroupement de deux équipes pédagogiques et, donc de deux projets d'école, est un challenge qui demande du temps et une équipe pédagogique constituée.

## Un diagnostic des écoles

La concertation menée au sein des quatre groupes d'appui (250 participants) a permis d'identifier les écoles dont la viabilité est en cause ou, tout du moins, interrogée.

Les écoles les plus fragiles :

- celles dont les tendances démographiques passées à la baisse se poursuivent et ne sont contredites par aucun projet urbain majeur
- celles dont, par le passé, la fermeture a été envisagée
- celles dépourvues d'un système de restauration scolaire
- celles où des travaux importants sont nécessaires
- celles de petites tailles
- celles dont les directeurs partent à la retraite ou sont affectés provisoirement

Les écoles les moins exposées :

- celles situées dans des secteurs stables démographiquement
- celles disposant d'un environnement favorable (équipements publics à proximité, possibilité de stationnement, restauration scolaire sur site, enceinte scolaire sécurisée, desserte des transports en commun, etc…)

- celles composées de plus de 120 élèves en maternelle ou de plus de 200 élèves en élémentaire

## Comment refondre les périmètres scolaires ?

Plusieurs cas de figures peuvent se présenter :

- Une simple fusion de périmètres suite à un regroupement d'écoles. Exemple : Lapie-Verbeau en 2009
- Une simple révision des périmètres pour désengorger ou renforcer un périmètre. Exemple : réflexion en cours pour les périmètres scolaires de Jules Ferry-Doulcet
- Un regroupement d'écoles avec révision de périmètres pour tenir compte de contraintes démographiques ou de mixité d'un scenario retenu. Exemple : réflexion en cours pour Branly-Lavoisier

### Le calendrier des décisions et de la concertation

Une fois accomplie l'étude de projection démographique, le dossier de la cartographie des écoles entre dans un processus décisionnel marqué par plusieurs phases de consultations :

- Février-mars : information des conseils d'école et réunions des équipes pédagogiques

26 mars : passage au Conseil municipal pour valider les propositions

- Avril : réunion des groupes d'appui par secteur pour accompagner les restructurations

## Les propositions

A la rentrée 2015 : fermeture des écoles maternelles Ban de l'Isle, Henri Dunant, Lamairesse et de l'élémentaire Branly. Des classes complémentaires seront aménagées dans les écoles maternelles Doulcet, Vallée Saint-Pierre, Prieur de la Marne, Victor Hugo, Jean Macé, Gérard Moulin et Pierre Semard et dans l'école élémentaire Lavoisier, sous réserve des décisions de la carte scolaire de la DASEN. Les élèves seront orientés en fonction de leur lieu de domicile dans les écoles.

A la rentrée 2016 : fermeture de l'école maternelle et de l'école élémentaire La Fontaine. Des classes complémentaires seront aménagées dans les écoles maternelles Prieur de la Marne et Verbeau et dans les élémentaires Prieur de la Marne et Lapie.

A moyen terme : fermeture de l'école primaire (maternelle et élémentaire) Mont Saint-Michel au profit de l'école maternelle Pierre Semard et de l'école élémentaire Pierre Curie.